



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 23

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 04/07/2024

Date d'affichage : 12/07/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

15 JUL. 2024

L'an **deux mil vingt quatre, le dix juillet, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL.

Étaient absents excusés : Mme Amandine MORENO, Mme Viviane PROVENZANO, M. Kees WIELENGA, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Sébastien AMOUROUX, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Charles ROUGER, M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Amandine MORENO en faveur de M. Jean POLY, Mme Viviane PROVENZANO en faveur de Mme Sophie BOUTTIER, M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-067**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°1

VU la délibération n° MA-DEL-2024-021 du 10 Avril 2024 portant approbation du budget primitif 2024 de l'assainissement,

VU l'arrêté municipal n°2023-11-101 du 02/11/2023 relatif au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du service public d'eau potable et d'assainissement par la procédure de concession de service public,

VU la délibération n° MA-DEL-2024-052 en date du 10 avril 2024 portant attribution du marché n° 23-004 de l'aménagement des rues du centre ancien,

CONSIDERANT que la section de fonctionnement permet de procéder à un virement vers la section d'investissement selon les modalités décrites ci-dessous,

CONSIDERANT que dans la perspective du lancement de la tranche 1 en fin d'année 2024, il convient de renforcer le chapitre 21 « Immobilisations corporelles » en dépenses d'investissement,

CONSIDERANT qu'il convient de doter le chapitre 20 afin de financer la maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du service public d'assainissement,

CONSIDERANT que le vote d'une décision modificative n° 1 du budget primitif 2024 intervient en section de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	BP 2024	DM n°1	BP 2024 + DM 1
Chap. 011	2.000,00		2.000,00
Chap. 66	4.000,00		4.000,00
Chap. 042	57.500,00		57.500,00
Chap. 023	0,00	+ 180.166,38	180.166,38
Chap. 002	0,00		0,00
Total dépenses	63.500,00		243.666,38
Chap. 70	46.000,00		46.000,00
Chap.74	12.000,00		12.000,00
Chap. 042	24.075,00		24.075,00
Chap. 002	161.591,38		161.591,38
Total recettes	243.666,38		243.666,38

Section d'Investissement	BP 2024	DM n°1	BP 2024 + DM 1
Chap. 16	29.000,00		29.000,00
Chap. 20	0,00	+7.530,00	7.530,00
Chap. 21	200.000,00	+260.000,00	460.000,00
Chap. 040	24.075,00		24.075,00
Total dépenses	253.075,00		520.605,00
Chap. 021	0,00	+ 180.166,38	180.166,38
Chap. 10	18.000,00		18.000,00
Chap. 040	57.500,00		57.500,00
Chap. 001	512.701,26		512.701,26
Total recettes	588.201,26		768.367,64

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver la décision modification n°1 au budget primitif de l'assainissement tel que proposé dans le tableau ci-dessus
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 23 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

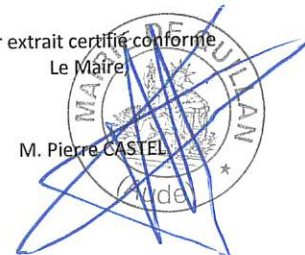
La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

M. Pierre CASTEL



2024-067**Identifiant FAST :** ASCL_2_2024-07-15T13-56-11.00 (MI254356444)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240715-2024-067-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N.1**Date de décision :** Jul 15, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.5. Subventions**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-067.PDF](#)**Préparé**

Date 15/07/24 à 13:56

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 15/07/24 à 13:56

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 15/07/24 à 14:05